



CARQUOIS MAGAZINE

OCTOBRE 2019



Réunion de Bureau en date du 22 octobre 2019



Petit retour sur le début de saison

► **Notre Assemblée générale du 26 septembre 2018**

Il est à rappeler que les Membres élus du Bureau lors de l'Assemblée Générale ne s'étaient pas réunis pour définir les charges de chacun d'entre eux. Vous les trouverez ci-dessous leurs charges et missions :

- Président : Jean Marc LEBEGUE
- Vice Président Sylvain ARNAUD,
- Trésorier : Michel VACHEY
- Trésorier adjoint Wolfgang VIEL
- Secrétaire: Gérard CHEVILLARD
- Membre chargé du matériel :
Jean Pierre MARTINEZ
- Membres à missions diverses extra sportives:
Stéphane COUTTEEL, Angelina DORIZE, Florent ROSAY,
Anne Rose HALNA DU FRETAY et Denise VACHEY.



Calendrier à venir

► **Soirée Halloween le 30 octobre 2019**

Une animation avec des Tirs amusants pour la soirée avait été proposée et organisée par Angelina DORIZE. Elle a remporté un certain succès.

► **Tir surprise le 18 décembre 2019**

Il se déroulera mercredi 18 décembre au Gymnase à partir de 20 h15. Il faut venir en étant déguisé, **cette année le THEME retenu : « La ferme s'installe dans notre Gymnase »**

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas la formule, c'est une séance de Tirs avec de nombreux lots à gagner. Son but est de passer une soirée ensemble, avant Noël, dans la gaieté et la bonne humeur tout en étant déguisé. Le but étant le partage, vous pourrez apporter un lot autour de 1 à 1,50 € que vous enveloppez dans du papier journal pour l'ajouter à ceux proposés par le Club. Ne vous mettez pas en frais en restant autour de 1 à 1,50 €, mais évitez les lots tendancieux à cause des enfants et les objets de « vide grenier ».

Venez nombreux, rires assurés.

► **Changement du Stramit des deux salles avant notre concours**

Les plaques de Stramit devraient être livrées au Gymnase pour le 7 Janvier 2020. Compte tenu de la date de livraison difficilement prévisible les travaux de mises en place pourraient se faire soit le 8 ou le 13 ou le 15 janvier 2020.

Vous êtes conviés en grand nombre à y participer. Il est à préciser que pour le soir retenu, il n'y aura pas cours mais peut-être des entraînements libres si les aménagements se terminent tôt parce que nombreux à y participer.

►► **Notre concours de Tir en salle les 18 et 19 janvier 2020**

Comme l'an passé nous aurons cinq départs, trois le samedi et deux le dimanche. De nombreuses aides sont attendues pour sa préparation et son installation le vendredi soir à partir de 18 h. Tout comme les deux jours du concours pour son déroulement. Nous en reparlerons début janvier avec le descriptif des tâches à effectuer.

Il est à rappeler que **les inscriptions pour ce concours**, comme les années précédentes, **se feront exclusivement par Mail envoyées à Jean Marc** (jm.lebegue@free.fr) et **non auprès du Secrétaire**, en évitant de s'inscrire au dernier départ qui est réservé aux autres compagnies.

Celles et ceux qui apporteront leurs aides à ce concours seront invités à se retrouver le samedi soir à 20 h autour d'un repas pris ensemble. Il conviendra de se faire connaître et de s'inscrire avant pour prévoir ce qu'il faudra pour se restaurer

►► **Tir de la Saint-Sébastien, le 22 janvier 2020**

Ce tir est dans la tradition de l'évènement de l'archerie. Nous vous attendons à 20 h 00 au Gymnase pour y participer. Après les explications données et les raisons de cette tradition, la première et unique flèche sera tirée par chacun des présents à 20 h30 précises. Attention aux retardataires ! Lorsque tout le monde aura tiré sa flèche, le tir de la Saint-Sébastien sera clôt.

Il est à rappeler que nous attendons pour ce tir les cartes décorées par les Archers qui ont remporté en 2019 le challenge du Tir de la Saint Sébastien. Des cartes vierges de décorations sont à demander à Jean Marc.

►► **Concours en saison estivale 2020:**

Un projet de concours en Tirs en Extérieurs 50m / 70m (TAE) est en projet. L'information vous sera donnée dans un prochain Carquois magazine.



Informations utiles

►► **Prise en charge par la Compagnie du montant des engagements et des déplacements**

Actuellement notre Club prend en charge les frais d'engagement lors des compétitions. Cette aide que peu de Clubs font, permet à nos archers de sortir plus souvent. Au vu de nos budgets actuels nous pouvons prendre en charge que ces frais avec les conditions ci-dessous :

- 1 remboursement par week-end et par lieu de compétition
- Si un archer tire à plusieurs départs durant un week-end ou plusieurs pour un même concours et qu'un seul résultat est pris en compte pour le classement final, un seul engagement est pris en charge. Les autres engagements sont à la charge de l'archer.
- Si durant un week-end, il y a un départ le samedi et un autre le dimanche, et s'il y a un classement totalisant les 2 départs, alors les frais d'engagement du samedi et du dimanche sont pris en charge.
- **Le club ne prend pas en charge les frais de déplacement.**
- Certains rassemblements ne sont pas vraiment des compétitions mais plutôt festifs (tir aux œufs, à la truite, à la pomme, tir des Miss, etc..).

Ils ne permettent pas d'avoir une qualification à un championnat, **les frais d'engagement ne sont pas pris en charge par le Club.**

La prise en charge des frais et engagements lors des Championnats de France et des Coupes de France est différente de ce qui est écrit au dessus. Puisque

le Club prend en charge les frais de transport en privilégiant le covoiturage et les frais d'hébergement. **Par contre les frais de repas ne sont pas pris en charge.** Il convient de fournir les réelles factures pour en obtenir ces remboursements. En effet seules des factures peuvent être retenues comme pièces comptables.

Pour les compétitions dites « importantes », exemples : Circuit des 5 nations, Concours Internationaux type « Nîmes » ou autres, ou les Rassemblements nationaux hors Championnat ou Coupe de France, le Club ne prendra en charge que les frais d'inscription et ce dans la limite de 20 € par rencontre. Mais au préalable il sera bon d'obtenir l'accord du Bureau.

Les Archers en concours doivent porter sur eux le maillot du Club tout au long de la rencontre ou de la Compétition.

L'Archer qui ne l'aura pas revêtu, devra rembourser au Club son engagement. Il n'y aura pas d'excuse recevable à ce manquement

►► ***Cours au Gymnase :***

Depuis le début de l'année, nous avons revu le planning des cours, avec entre autre 2 cours destinés aux perfectionnements. (Cours de Roger les Lundis et Mercredis). Nous avons un retour très positif des participants à ces cours.

Une question a été posée pour permettre un cours supplémentaire par Roger le vendredi soir. Compte tenu de nos possibilités financières, cela n'a pas été retenu, il n'y aura pas ce soir là, comme le jeudi, des entrainements encadrés par des moniteurs dont leurs frais kilométriques leur sont remboursés.

►► ***Habits aux couleurs de la Compagnie :***

Le club paye les engagements aux concours et donc en retour nous exigeons que les Archers portent sur eux le maillot actuel du club lors de toutes les rencontres.

A ce jour, la tenue du club est : tee-shirt du club avec le donjon dans le dos, pantalon blanc conseillé (attention Jean interdit) ou pour les archers par équipe club, un pantalon de couleur identique. Les archers faisant des parcours, le pantalon blanc n'est pas obligatoire.

Pour tous les Tirs, il est de forte tradition de devoir saluer les Archers présents avant de tirer sa première flèche. La formule utilisée le plus souvent est « Archers je vous salue ». Tout comme il convient d'avoir la tête couverte au moins au tir de sa première flèche (Casquette, chapeau etc..)

►► ***Présences des Mineurs lors des séances de tir à l'arc.***

Il est à rappeler que les **Archers mineurs** doivent être accompagnés par un Parent (adulte) jusqu'à la salle de tir à l'intérieur du Gymnase ou sur notre terrain extérieur. Tout comme ils devront être repris par un Parent (adulte) dans la salle de tir à l'intérieur du Gymnase ou sur le terrain extérieur.

Les mineurs ne doivent pas rentrer seuls à leur domicile.

Nous allons rappeler que tous les mineurs doivent rester avec nous sauf autorisation signée des Parents car nous sommes là jusqu'à 23 heures au Gymnase.

Ce formulaire pour ces dispositions est actuellement en préparation. Il sera à signer par les Parents pour leur engagement de responsabilité civile vis-à-vis de leur enfant mineur qui vient au Tir à l'arc poursuivre des cours ou s'entraîner.

» **Prochain Carquois magazine**

Nous pensons organiser en début du 1^{er} trimestre 2020 une prochaine réunion de Bureau avec un Carquois Magazine pour vous apporter de nouvelles informations sur la saison sportive en cours.

Le Bureau

Et n'oubliez pas de consulter de temps en temps notre site, d'autant que les inscriptions en concours se font par cet intermédiaire

Son adresse à inscrire en Favoris :

<http://archers-du donjon-91.sportsregions.fr>